



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE
MRC DE LA MATANIE

Avis Public

PUBLICATION DES RÈGLEMENTS 395-21

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 juin 2021 le règlement suivant :

- Règlement numéro **395-21** sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble

Le règlement numéro **395-21** a reçu le certificat de conformité de la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de la Matanie, le 17 juin 2021 et il est entré en vigueur à cette même date.

Ce règlement est disponible sur le site internet de la municipalité <https://municipalite.sainte-paule.qc.ca> où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Sainte-Paule, le 06 juillet 2021

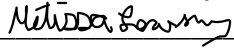
Mélissa Levasseur

Directrice générale/secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée Mélissa Levasseur, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Paule, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le 06 juillet 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 06 juillet 2021.



Mélissa Levasseur

Directrice générale/secrétaire-trésorière